



Zein da ohidurazko etxearen ingurumen soziala ?

*Dans quel contexte prend place
la maison traditionnelle ?*

Mikel DUVERT

Unibertsitateko erakaslea - Bordale II
Maître de conférences - Université de Bordeaux II

Ondarearen egunak

Journées du patrimoine

Irisarri 1994

Mintzaldien txostenak

Actes des interventions

ESSAI SUR LA VALEUR DE L'ETXE

La maison n'a pas qu'une dimension matérielle ; elle est plus qu'une construction, autre qu'un outil de travail, un lieu d'hébergement. Assimiler, produire, croître, interagir, reproduire sont autant de processus qui révèlent l'existence. S'ils sont nécessaires ils ne suffisent pas pour dire "je" ; l'être échappe à ces catégories. La matérialité n'est que le moyen que se donne l'être pour agir.

Dans le cas des cultures cet être est collectif ; l'individu est au sein d'un réseau de relations qui contribuent à le mettre en forme. Les options matérialistes veulent nous faire croire que cet être est comme un sous-produit des nécessités purement matérielles, des contraintes socio-économiques, etc. Je suis totalement opposé à ce point de vue et j'argumenterai en conséquence.

A travers ce modeste essai je voudrais contribuer au débat initié à Irisarri en montrant qu'habiter un pays c'est se dire dans une culture, c'est se reconnaître à travers des valeurs et des repères communs. Habiter c'est mettre en forme et réactiver des liens, des rapports ; c'est affirmer du sens.

Et si nous sommes si nus à pousser nos chariots de supermarché, c'est que nous sommes tombés bien bas. A moins que nous nous décidions ...

S'ETABLIR ET SUBSISTER

Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut assurer que la langue basque est antérieure aux langues indo-européennes et qu'elle a présidé à la mise en forme des langues voisines : gascon et castillan.

A cette langue correspond au moins une civilisation de pasteurs qui ont occupé la chaîne pyrénéenne et qui sont repérables par leurs caractères squelettiques, tout comme les Basques actuels sont identifiables par leurs caractères sanguins. Certains de ces derniers traits se retrouvent (avec d'autres traits de civilisation touchant au mythe, aux structures de l'habitat, au domaine juridique...) entre Ebre et Garonne. Il est donc vain de situer une spécificité basque en elle-même sans la replacer dans son cadre historique ; c'est pourtant ce que je vais faire étant donné les limites que je me fixe.

Au commencement il y a l'écosystème d'où l'on tire abri et subsistance. Les ressources sont nécessairement diversifiées même aux temps premiers d'un Pays Basque couvert de bois et forêts ; elles ne sont pas les mêmes sur les berges de l'Adour, la montagne (et la montagne souletine n'est pas celle du Labourd), la

zone côtière avec ses abris naturels. "Beterri" (bas-pays), "Goiherri" (montagne) et "Kostalde" (côte) - pour reprendre cette heureuse typologie que Baroja utilisa - ces trois domaines eurent et ont encore des histoires particulières ; ils ne furent pas habités (investis, exploités) de la même façon. Il y a des pays dans notre pays et l'histoire n'a rien de linéaire ni de gradualiste : elle est tissée de rythmes et de ruptures.

"Goiherria" : certains diront que c'est lui qui possède les plus anciennes traces de peuplement et qu'il fut donc le premier exploité (une archéologie moderne conteste vivement cette façon de voir que certains érigent en dogme). On y trouve un habitat temporaire en altitude (le cavolar) ou provisoire à mi-pente ("bordaltia" qui semble absent en Labourd où la montagne est "à portée de maison", comme en Haute-Soule mais sans l'altitude et sans les rigueurs de l'hiver). Bergers ("artzain") et bordiers ("bordazain") constituent une population marginale de très jeunes, ou d'hommes âgés, souvent célibataires, voire de cadets. Lors des périodes de forte poussée démographique les communaux de la montagne seront occupés par ces sans pouvoir (Esterençuby, Lacarry, Aldudes et Urepel ...) ; les maîtres de maison qui gèrent le statut de voisin mettront du temps à voir dans cette population des voisins à part entière. C'est qu'ici l'écosystème est fragile, la vie est calquée sur le cycle des saisons et l'essentiel des biens sont les têtes de bétail que l'on fait transhumer en ces lieux (abere/aberatsa . rapprochement maintes fois souligné).

"Beterria" : en s'établissant ici, l'homme devient surtout agriculteur mais soumis à la loi du berger : il doit garantir le libre parcours et laisser les champs ouverts après récolte. Peu à peu il clôturera et se livrera à une agriculture extensive puis intensive ; il aura des communaux assez conséquents pour se passer d'aller en montagne. Au contact de la route, accueillant l'innovation, le paysan du bas pays vit dans un monde stabilisé où l'individualisme marquera de plus en plus son emprise et la Révolution mettra à bas un édifice profondément lézardé.

Le berger poussant son troupeau sur des chemins qui sont des habitudes, ayant des activités calquées sur le cycle des saisons sera peu à peu confiné dans une image simpliste et dévalorisée, celle de "l'état de nature". Les maîtres de maison, les gens du bourg, les artisans auront d'autres repères, d'autres exigences qui ne sont pas nécessairement compatibles. Ainsi l'autarcie s'effondrera à la fin du XIX^{ème} siècle, on en percevra des échos affaiblis jusqu'à l'entre deux guerres ; puis tout sera emporté dans la tourmente que nous avons connue et qui nous laisse nus mais gavés ou bien isolés et perdus dans d'innombrables désespérances. Les artisans se débattent toujours dans leurs problèmes catégoriels, les gens des bourgs voient se vider leurs rues. Comme la Révolution, la dernière crise mit un terme à bien des illusions converties en utopies si ce n'est en cauchemars.

Quand à la côte ; "Kostaldea", les techniques barbares qui pillent la mer sont une menace de tout instant. Quoiqu'il en soit le marin ("mariñela" et "arrantzalea") même un peu agriculteur-éleveur, avait des rythmes de vie et des préoccupations particulières.

L'histoire a façonné tous ces pays : un pont, un ermitage, un débouché de vallée peuvent être autant d'occasions de cristalliser un habitat. De même une rivière qui devient navigable (Labastide-Clairence), un relais sur une voie naturelle (Ainhoa), une voie d'accès vers Roncevaux ou vers un haut lieu lié au chemin de Compostelle, etc.

Et en marge de cette matérialité : un art de jouir du paysage, de s'accorder avec lui, un art de vivre et une volonté de composer avec des lieux pour en faire aussi des créations. Une volonté de donner vie au quartier d'où l'on *est*, dans ce monde d'habitat dispersé où le trop proche voisin semble nuire.

LA CONDITION DE VOISIN ("AUZOA")

Le pyrénéen n'est pas un citoyen, il n'appartient pas à une administration irresponsable et à un Etat qui n'a pas de compte à lui rendre. Il est voisin, au sens premier et fort de ce terme : responsable et acteur de sa vie. Pour comprendre ce concept écoupons Bennisar commentant les Ordonnances de Roncal, de 1543. Voici ce qu'il faut pour être "auzo" ; le candidat "devra avoir une maison ou un terrain pour une maison et résider personnellement toute l'année avec sa femme et sa famille dans l'une des 7 villes, sans pouvoir vendre sa maison à l'insu de la junte générale ; la ville où il réside ayant la préférence comme acheteur après que le prix de la maison ait été estimé par deux hommes bons nommés par la vallée, sans que le propriétaire puisse exiger davantage que le prix taxé par les hommes bons". Un voisin est admis et accueilli par d'autres voisins, les avantages mais aussi les limites de cette convivialité étant clairement affichés. Il va de soi qu'un tel règlement appliqué à la lettre est un facteur de stabilité mais aussi un immobilisme. En revanche, utilisé comme principe (érigé en valeur clef, en repère) il permet d'organiser l'espace et de lui donner un sens.

A partir de cet exemple on cerne mieux cette réalité de voisin-résident dans un pays donné et on comprend mieux comment ce pays fut investi, habité.

Les "auzo" sont des familles établies sur des territoires donnés (et en un sens délimités par l'accident de relief, voire le végétal - à ce propos les arbres jouèrent un rôle évident et devinrent des sortes de "symboles"). Ces groupements humains sont impliqués dans le maintien de l'intégrité de leur territoire, dans son exploitation, dans l'établissement du négoce et des règles d'échange (codification des poids et mesures), la gestion des biens (ventes, héritages, donations, sens de la propriété), la valeur de l'homme, le droit de justice, la défense commune, etc. C'est probablement là un ensemble de circonstances qui fortifièrent ou cristallisèrent des liens plus informels fondés sur la quête pour la seule subsistance. Nous avons probablement là comme un écho lointain des bases des réalités de pays (le fait dialectal) et des fondements des lignages pour ne pas dire d'un certain tribalisme qui est nôtre. Ce sont probablement des "jauntxo" qui se répartirent ces pays, les ruinèrent tout au long du Moyen-âge, des guerres de religion, et ne firent rien pour fortifier ce vieux Royaume de Navarre dont nous sommes orphelins.

Revenons à des aspects plus concrets du statut de voisin : je suis nécessairement solidaire de mon voisin et vice versa. On ne peut exister seul, c'est dans l'entraide que nous sommes, que nous nous construisons ; c'est dans l'entraide que nous assurons l'avenir. Le voisin n'est pas seulement celui qui vit près de chez moi ; c'est celui avec qui j'entretiens des rapports ; c'est aussi cette nature accueillante ou ingrate, peuplée de forces que nous mettons en forme collectivement à travers récits et pratiques. Au sein de ce réseau de relations, le voisinage immédiat prend une valeur particulière par le premier voisin ("lehen auzoa", "kurutzeketaria", "kurutzexirio" ; ces deux derniers termes mettant l'accent sur sa fonction lors des rites funéraires) mais aussi par le second voisin voire le troisième voisin et plus généralement les premiers voisins ("lehen auzoak") que nous verrons à l'oeuvre à diverses occasions et notamment lors de la mort.

Droits et devoirs balisent les rapports entre voisins. Ces "façons de faire", les convenances et les interdits qui en découlent (le sens de la valeur de l'homme) sont codifiés dans la coutume ou "fueros". Ce garant de nos libertés (supprimé par la Révolution française, rétabli par la Navarre et le gouvernement d'Euskadi), c'est le droit basque : une manière d'être, une sensibilité commune forgée par l'histoire, un état d'esprit qui préside à la mise en forme des normes de vie. De très nombreuses études lui sont consacrées (en particulier les beaux travaux de B. de Etchegaray et de Toulgouat) ; ceux de Maïté Lafourcade nous en livrent un spectaculaire développement en Pays Basque nord. L'aspect le plus quotidien de cette norme, et connu de tous, est l'entraide réciproque ainsi que l'alternance (Ott y fut particulièrement sensible), mais c'est aussi l'association et par là la gestion locale ou particulière (conf. partzuerrak, kofradiak...). C'est par là un mode de vie qui réactive la valeur de l'espace, de l'habitat (fêtes autour d'ermitages, assemblées et romerias, fêtes de quartiers, etc.).

Habiter le Pays Basque traditionnel c'est donc prendre place de façon active et responsable, au sein d'un système d'interactions et d'intégrations où nos gestes acquièrent du sens. C'est aussi mettre en forme la matérialité et le quotidien à travers des valeurs célébrées qui nous réunissent et nous fondent dans l'Être où convergent toute diversité, tout particulier, tout accident. Être antérieur et postérieur à tous nos êtres. Je développerai cet aspect plus loin (voir planches).

LA GESTION COMMUNE ET L'INDIVISION

Webster, dans un travail de 1885, fait remarquer que notre pays traditionnel est structuré autour de 3 modalités communautaires. Précisons sa pensée :

1 - Dans la montagne où fonctionne le monde pastoral, les terres de pacage peuvent appartenir ou être exploitées par des gens d'une même province (Soule) ou d'un même syndicat (regroupement de villages ou "pays" dont il subsiste en Basse-Navarre, ceux de la vallée de Baïgorry, du Pays de Cize, du Pays d'Ostabarret). Un village donné peut posséder des cayolars. Des faceries précisent les termes de l'exploitation des eaux, des herbes et des bois (et des mines ?).

2 - Dans le bas pays, les maîtres de maisons ont des terres clôturées, établies sur les communaux. Dans les "premiers temps" il semble que ces terres étaient tirées au sort entre voisins (afin de ne défavoriser durablement personne) et l'excédent de production partagé par tous. Des Ordonnances précisaient cela.

3 - Enfin, il y a "etxea" (nommé en fait "etxaltia" qui regroupe les 2 niveaux précédents avec celui que j'expose maintenant). C'est une lignée qui impose son nom, qui n'appartient à personne et doit être transmise par un responsable, le premier né (ou celui que les parents "font héritier") garçon ou fille ("premua" ou "andregai").

Pour être reconnu (pouvoir dire "je" et "nous" à la fois) il faut être "auzoa", c'est-à-dire d'une maison ; ce que ne peuvent faire les cagots, les bohémiens et les étrangers.

Pour pouvoir gérer le pays à travers ses institutions ("fueros"), en être responsable, il fallait être maître ou maîtresse de maison. La maison jouit de droits reconnus de tous. Les cadets, les bordiers, les pasteurs rejoignent à ce titre les bohémiens, les prêtres et les nobles (en Labourd pour leur immense majorité): ils n'ont pas voix au chapitre. La société des voisins est fondée sur des lignées qui s'enracinent dans des maisons, elle se déploie par leurs interactions codifiées

dans les "fueros". Ce système fut mis à bas en 1789 et condamné par le code Civil de Napoléon.

La maison gère avec les autres maisons d'un même territoire ("auzoak", "auzotegia") les biens communs. Ce sont les maisons qui reconnaissent ou entérinent les usurpations faites sur les communaux par les cadets vivant aux marges, dans les bordes (bordiers ou "bordazain"). Lors des poussées démographiques (qui jouent comme un révélateur) l'emprise des vieilles maisons est nette : la borde, nouvelle "etxe", porte le nom de la maison-souche ("Etxebesteko borda", etc.). Lors des funérailles, dans les zones de montagne, le corps du défunt de cette nouvelle maison sera descendu à la maison-souche où se fera la levée du corps et se mettra en forme le cortège funéraire (travail de M. Perraudin).

"Etxea" c'est le repère, c'est notre sol.

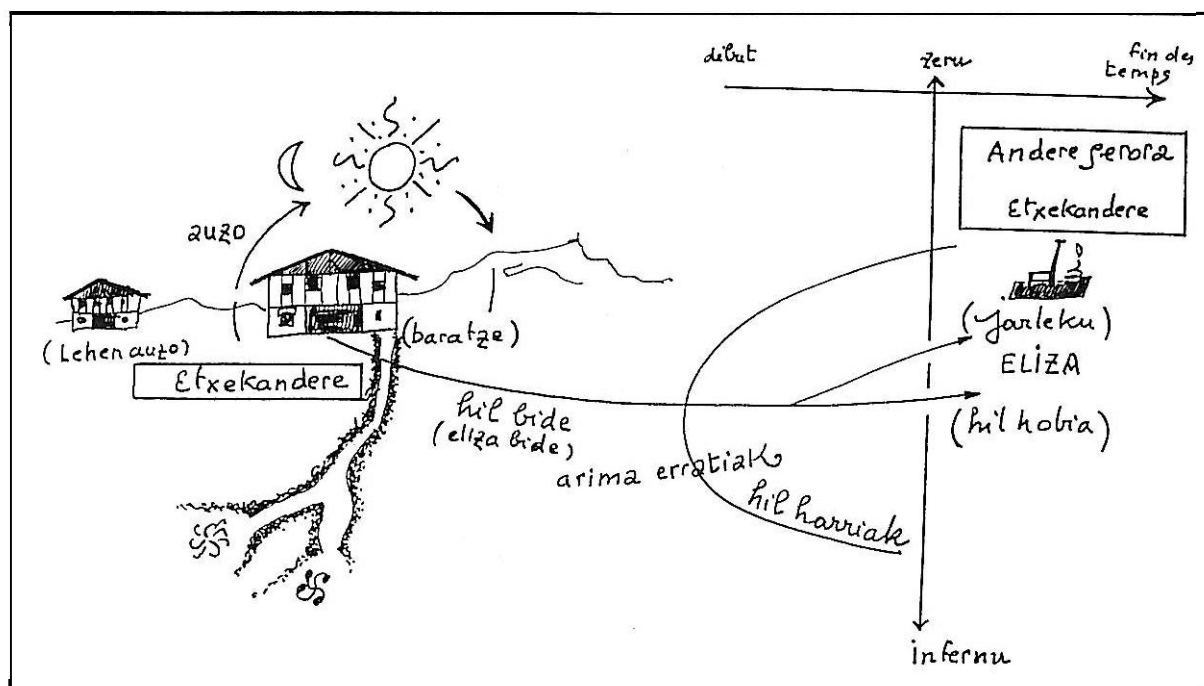
Assemblés sous le porche de l'église, les maîtres de maisons décident par vote, du destin de ce pays (et ce, en plein Moyen-Age). Hommes ou femmes, ils votent (en France, ces dernières attendront le XXème siècle avancé pour jouir de ce droit).

Sous le porche... en la lourde présence des morts, les maîtres de maison ne sont que maillons de lignées qui les précèdent et les dépassent. Le porche deviendra le centre de la vie sociale du bourg (karrika) où on trouve aussi la mairie et l'école. Il se prolonge par la benoîterie ("seroraenia") qui lui est associée. Il est le mur où sont placardés les avis divers à côté des listes de messes offertes pour les morts des maisons. Bordant le cimetière, le fronton : vie sociale, vie religieuse, jeu, tout se noue ici.

Dans les républiques montagnardes, dans ces estives qui n'ont que faire de la norme urbaine, la parole et le serment (par la facerie) font loi. L'ermitage, la romeria et les jeux (jets de haches et de lance rappelant d'anciens modes d'appropriation de l'espace - cf travaux de Duvert et Aguergaray -) répondent à l'organisation dont je viens de parler.

Nous ne vivons pas dans des chaos, nous construisons du sens. Nous étions riches car nous avons beaucoup de choses à pouvoir partager.

Et demain ?



A gauche : un monde basque d'avant le christianisme
 (d'avant "l'accomplissement des temps" pour plagier la lettre aux Hébreux 9,26)

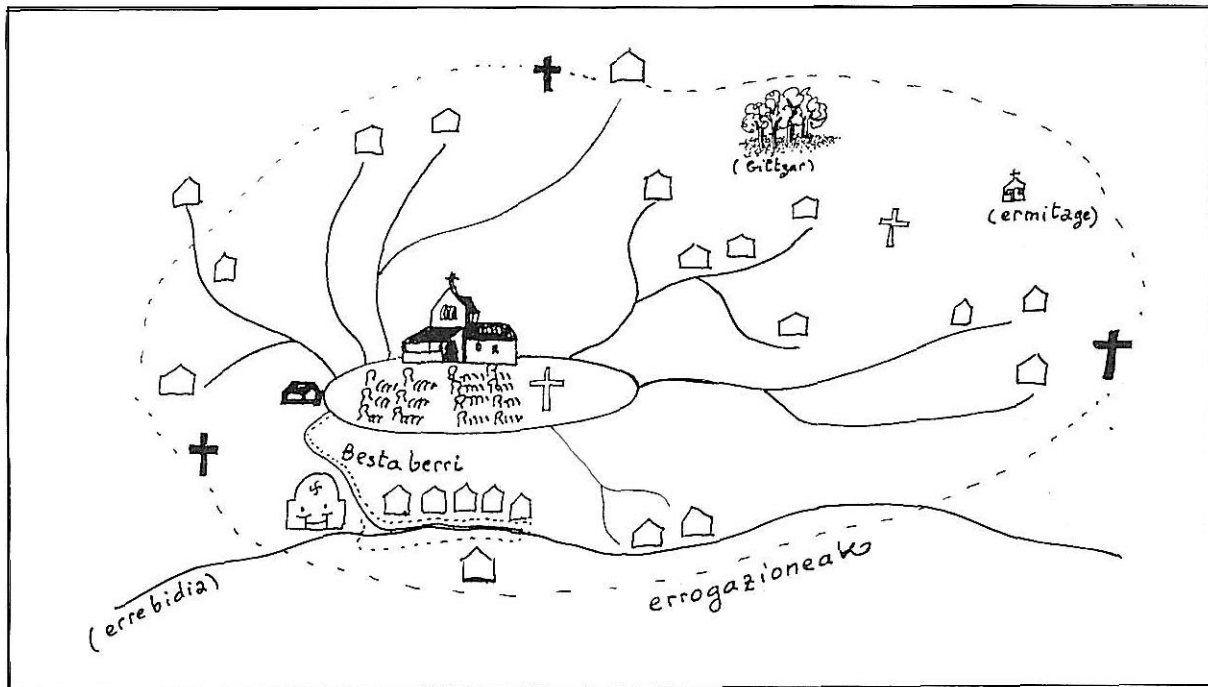
Les rites sont domestiques et centrés sur la maison (voir l'oeuvre de Barandiaran et en particulier le travail cité en bibliographie). La femme, "etxeko anderea", en est le pivot ; la première voisine doit aussi jouer un rôle clef. Nous en percevons encore des échos grâce aux anciens qui nous parlent des rites de la Chandeleur, du Mercredi des Cendres, du Samedi Saint, des rites contre l'orage, du culte des morts, des pratiques liées à "arima erratia", "begizko" et autres "sorgin". La maison est aussi un lieu de sépulture attesté encore par l'ethnographie la plus récente.

Cette maison est immergée dans des temps cycliques : celui de gaeko et d'egu/iguzki, celui des saisons ; elle communique avec des mondes souterrains .

A droite : avec la venue du christianisme ce monde conceptuel est recomposé.

Il y a un haut et un bas (dans tous les sens du terme), un temps paradisiaque et un temps qui s'achève pour tous par un "jugement", un Dieu Père et une règle de vie que Rome codifie, un clergé qui célèbre et qui garde la valeur de la Parole.

Le centre d'intérêt se déplace vers l'église, aspirant à elle la maison qui s'étire par "hil bidea". Désormais les morts sont portés en terre bénie, en des sépultures qui sont dans l'édifice ("jarlekua") et /ou au dehors ("tumba", "hobia") dans un cimetière nommé "hil harriak". Les cultes se déroulent ici, présidés par "etxeko-anderea" et sa première voisine, sous la responsabilité de la benoîte ("andere serora") qui se charge (entre autres fonctions) du domaine de la mort dans tout ce qu'il a de plus concret (rites et cimetière).



Un "village basque type"

Tous les "hil-bide" (chemins nécessairement ouverts par où transite le cortège funèbre, propres à des maisons voire à des groupes de maisons ou à un quartier) convergent vers l'église (parfois au sentier qui entoure précisément le mur du cimetière ; dans ce dernier, il peut même exister autant de portails que de voies d'accès par les divers quartiers).

Près du porche, la benoîteirie et, à quelque distance, la place sur le fronton. C'est là que la Fête Dieu déroule ses fastes.

A l'occasion des Rogations, la procession réactive les limites du village (l'espace sacré) balisées par des croix ou un ermitage, voire un ancien bois où l'on se réunissait "autrefois".

Aux marges, des maisons qui sont "de mairie" dans le village et "d'église et de tombe" dans le village voisin. A la base de l'espace construit, l'unité c'est la maison insérée dans les relations de voisinage.

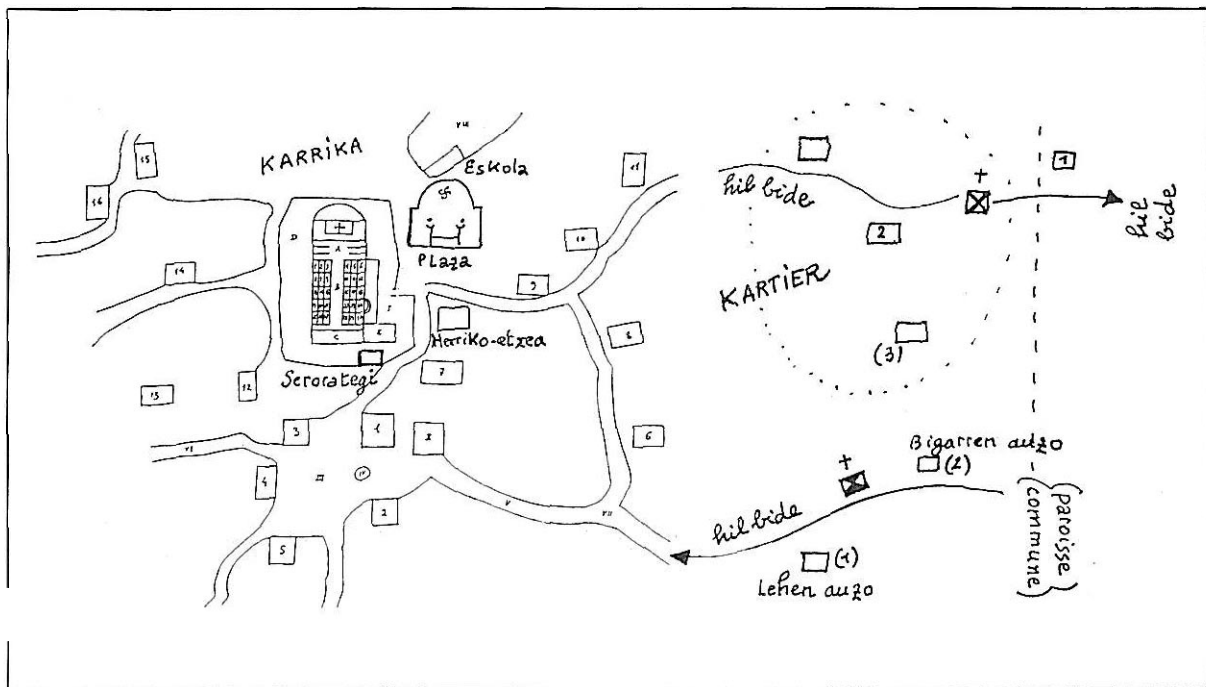
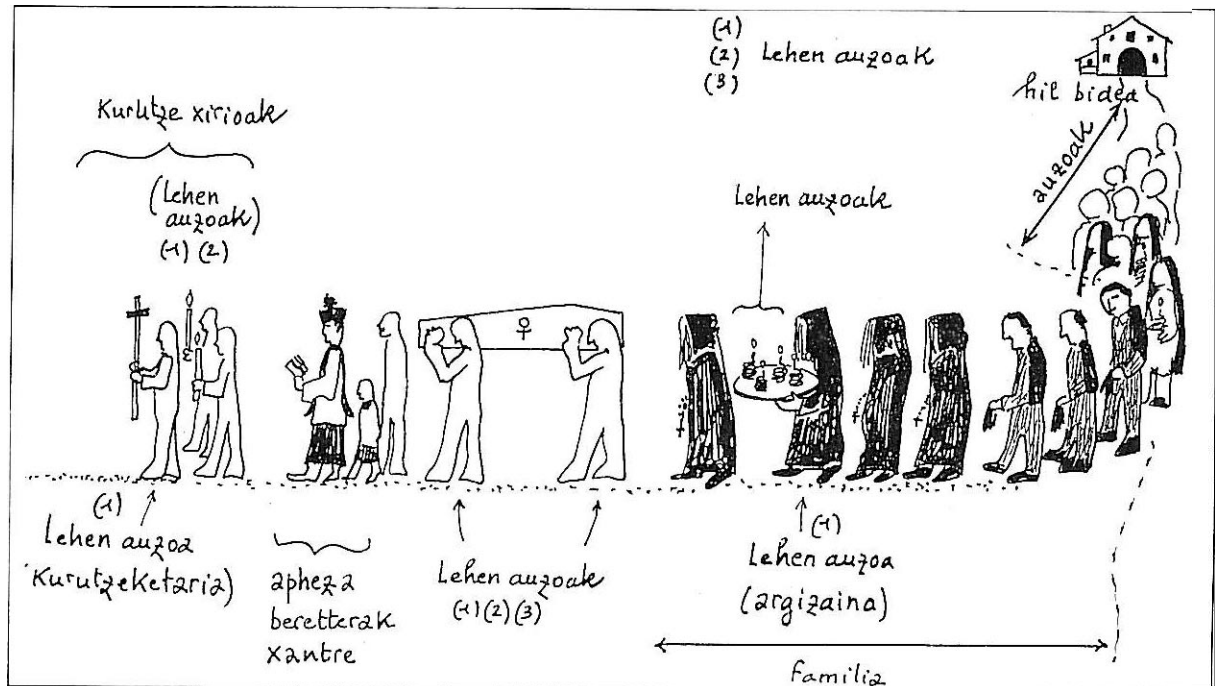


Schéma emprunté à Baroja :
 "El pueblo y la vecindad en relacion con la iglesia y la sepultura"

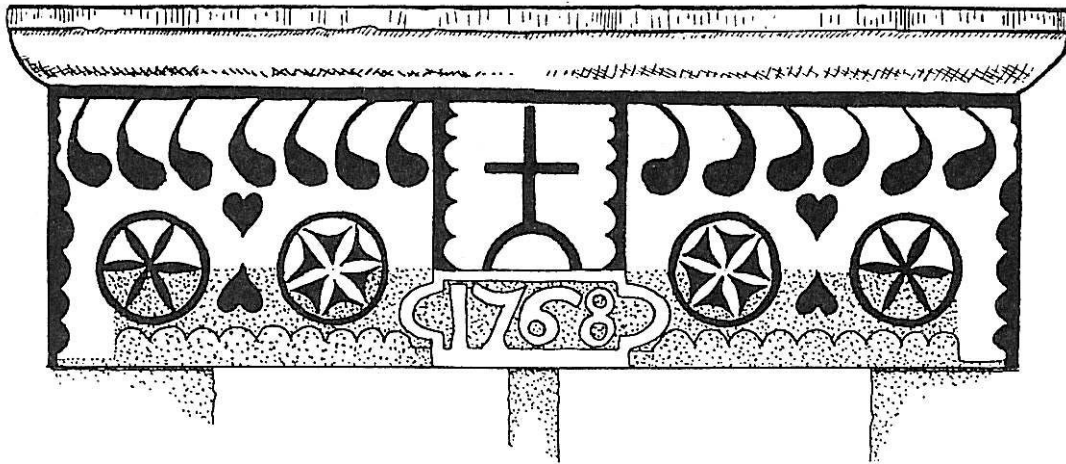
- l'église avec les "jarleku" correspondant aux maisons. Parfois on arrive à établir une correspondance entre les quartiers et les regroupements des sépultures dans la nef (dans les cimetières étudiés cette correspondance ne peut être établie avec sûreté). Retenons ceci : traverser la nef c'est traverser à nouveau le village, un village de "tout temps", aux dimensions de l'éternité.
- à droite, en haut : une situation où un groupe de maisons (le quartier : "kartierra") accompagne le mort d'une maison limitrophe vers l'église de l'autre village, par "hil-bidea".
- en bas : on nomme premier voisin, "lehen auzoa", la première maison sur le chemin qui conduit à l'église (cette règle est loin d'être générale ; les diverses modalités qui servent à désigner "lehen auzoa" sont probablement liées à des modalités de peuplement qui restent à préciser). Le second voisin ("bigarren auzoa") est dans une situation symétrique. Il peut y avoir un troisième voisin avec des obligations particulières ; celui-ci est souvent défini par l'étendue des terres en contact avec celles de la maison. Ce groupe forme une entité dite "premiers voisins" ("lehen auzoak") ; c'est un cas très général.



Un cortège funéraire "type" en Basse-Navarre où l'on voit comment est célébré le lien de voisinage réactivé à l'occasion de la mort.

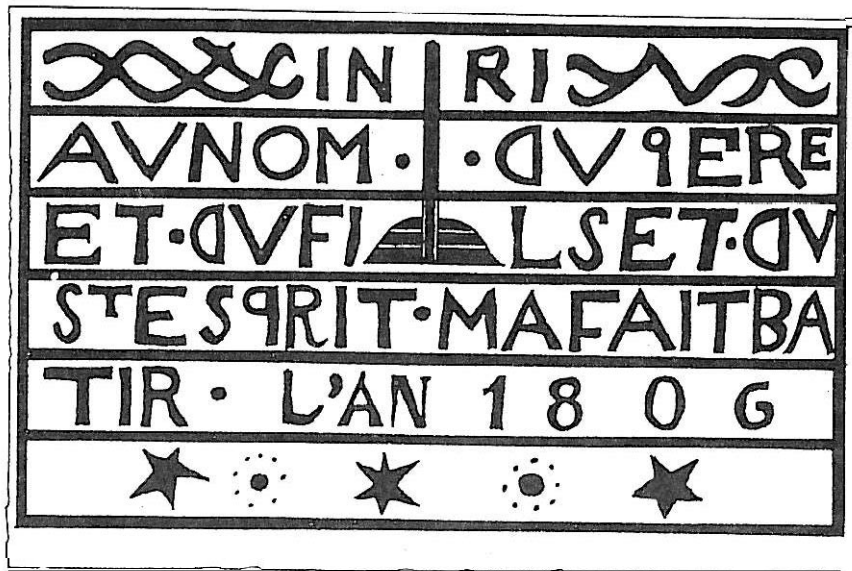
La pompe funèbre est organisée par le charpentier et, accessoirement, le chantre. En tête marche le premier voisin avec la croix de l'église, encadré parfois de porteurs de torches, premiers voisins. Suivent les représentants de l'église, le prêtre et ses enfants de chœur puis le chantre qui relaie les chants. Le cercueil est aussi porté par des représentants de premiers voisins. Le deuil s'ouvre par la femme la plus proche du mort (souvent le cas si c'est une femme qui est morte) suivie par sa première voisine qui porte dans un panier les cires de deuil ("ezkoak") des premiers voisins et celle de la maison ; à cette occasion elle reçoit le titre d'"argizaina" (gardienne de lumière). Suivent les autres parentes proches, toutes ces femmes sont en grand deuil, avec mantaleta (le grand deuil est porté aussi par la première voisine et parfois par la benoîte qui accueille le cortège à l'église). Ensuite viennent les hommes de la famille avec la courte cape ou "taulierra". Tous marchent sur un rang. Ils sont suivis des autres voisins qui se joignent en cours de route et se placent comme ils viennent. Tout le monde emprunte "hil-bidea" ; les hommes sont en noir, les femmes vêtues de "kaputxina".

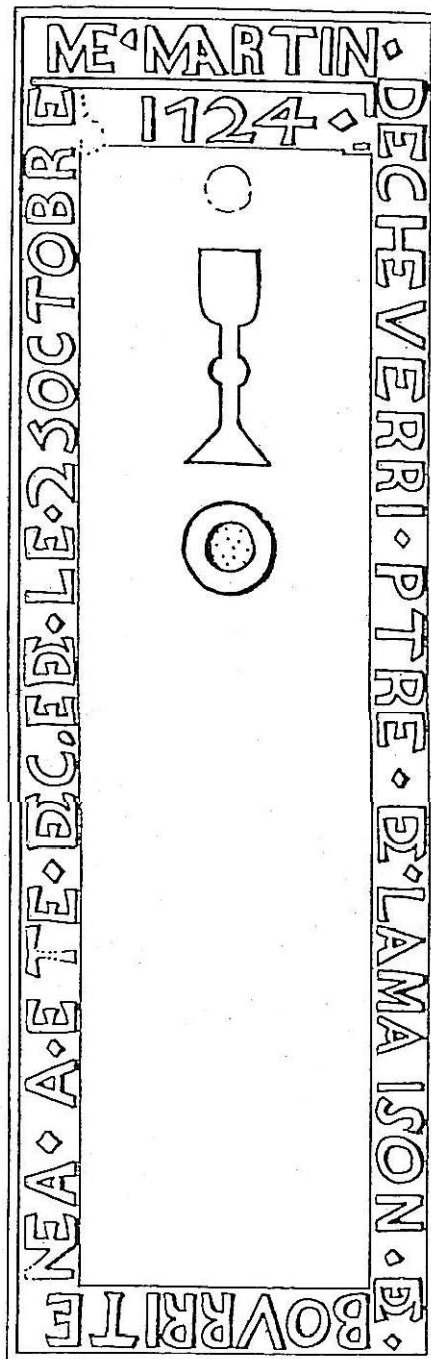
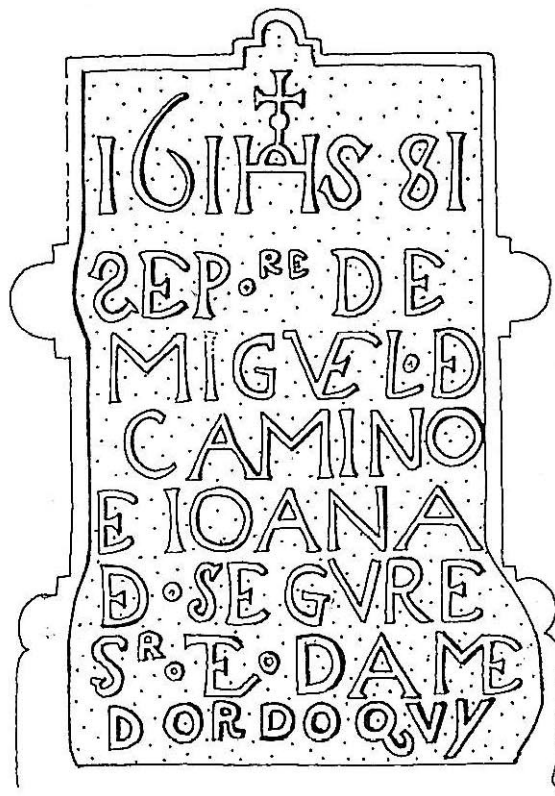
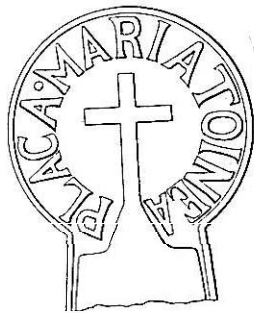
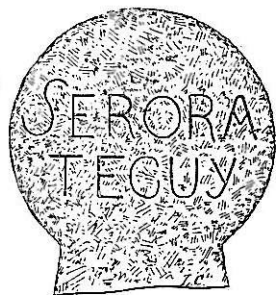
À l'église ce lien est à nouveau affirmé. On ne meurt pas seul ; une maison enterre ses morts avec l'aide très concrète des voisins qui célèbrent dignement cette rupture.



Des linteaux de maisons.

Les uns anonymes, les autres qui parlent à la première personne. Sur celui du bas, la maison se signe et se présente. C'est l'actefondateur par excellence

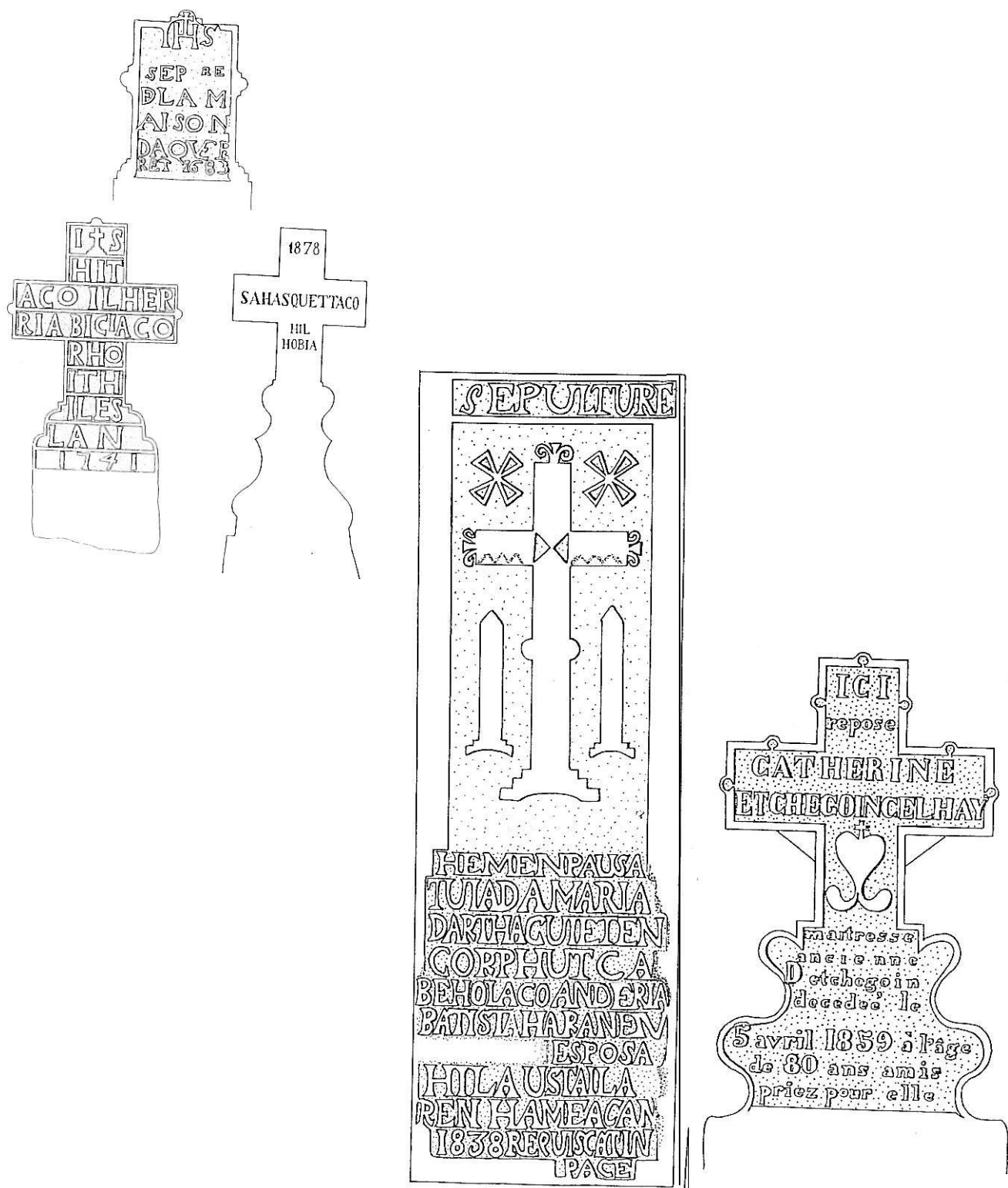




A gauche : des discoïdales et un "jarkelu" qui indiquent des noms de maisons ou des emplacements des morts de maisons.

Au milieu : on voit bien que Miguel est allé gendre chez sa femme qui est "l'etxeko anderea" de la maison Ordoquy. En même temps Miguel de Camino montre qu'il est "etxekonasi" d'une maison (ce n'est pas un mince titre).

A droite : la pierre tombale montre que l'on est prêtre certes, mais issu d'une maison (Bourritenea ici).



En haut : **sépulture d'une maison et non d'individu** ; on retrouve cela sur les croix du bas.
 En 200 ans, la même persistance, la même pérennité des maisons.

Au milieu, sur cette pierre tombale, Maria Darthaguiete fait savoir qu'elle est d'abord
 maîtresse de la maison Behola, puis épouse de Batista Haran.

A droite la **maîtresse de maison** annonce son titre. On voit donc que même l'individualité
 n'arrive pas à gommer la référence à la maison-souche. On est d'une maison, c'est notre seule
 patrie dans ce pays de voisins.



De gauche à droite, des catégories bien tranchées :

- le défunt, "etxekojaun" (son nom ?) de la maison Aguerre
- Gratian est l'héritier (premu)
- Cadet est aussi un prénom
- La dernière croix affirme que Jean Hausgarria est "héritier unique" de la maison Mendibumia.

Bibliographie

- Dendaletche Cl. Montagnes et civilisation basques
Editions Denoël, 1978.
- Barandiaran J.M. Dictionnaire illustré de mythologie basque
Editions Elkar, 1993.
- Duvert M. et Aguergaray A. Anuario de Eusko-folklore n°38, 1994.
- Perraudin M. Coutumes funéraires dans la haute vallée
de la Nivelle (Urdax, Zugarramurdi, Ainhoa,
Sare, Saint-Pée-sur-Nivelle)
T.E.R Université de Bordeaux 3, 1975-1976.
- Toulgouat P. Voisinage et solidarité dans l'Europe du Moyen-
Age, lou besi de Gascogne.
Editions G.P. Maisonneuve et Lnrrose. 1981.
- Lafourcade M. Mariages en Labourd sous l'ancien régime
Serv. Edit. Universidad del Pais Vasco. 1990.
- Echegaray de B. Significacion juridica de algunos ritos funerarios
del Pais Vasco
*Revista Internacional de Estudios Vnscos
Tome XVI, 1925.*
- Echegaray de B. La vecindad, relaciones que engendra en
el Pais Vasco
*Revista Internacional de Estudios Vnscos
Tome XXIII, 1933.*
- Ott S. Le cercle des montagnes. Une communauté
pastorale basque
Editions CTHS, Paris, 1993.
- Taillefer F. et col Les Pyrénées, de la montagne à l'homme.
Editions Piivnt, 1974.